

É D I T O

Le 16 avril, c'était la nuit de la solidarité, organisée par la ville avec le concours d'associations et d'habitant.es qui sont allé.es à la rencontre des personnes à la rue pour « les visibiliser et adapter des mesures ». Au même moment, le projet ASSAb rendait publique son enquête sur le sans-abrisme à Marseille en 2022 avec un résultat sans appel : 16.461 personnes, soit une augmentation de 30% depuis 2011. Trois jours plus tard, le conseil municipal de Marseille votait l'acquisition de 500 nouvelles caméras de vidéo-surveillance pour une enveloppe de 15 millions. Et s'il y avait un lien entre ces trois événements ?

Que faut-il rendre visible ? Les incivilités ? oui sans doute ! Et si le fait d'abandonner des personnes à la rue était aussi une grande incivilité ? C'est une question de sécurité ? Oui, elle est réelle, mais plusieurs études ont montré que les caméras ne les font pas diminuer ; elles peuvent éventuellement servir à repérer des agresseurs, après coup ; les « sans-abri », notamment exilé.es, en sont d'ailleurs les premières victimes. Entre observer une fois par an les personnes à la rue et à chaque seconde les incivilités ou violences dans les rues, sans doute faudrait-il trouver un juste équilibre de l'attention et des moyens, financiers et humains. La justice sociale, l'équité, l'ouverture... en diminuant fortement les causes de tensions, sont une source de réelle « sécurité ».

I N F O S I N T E R N A T I O N A L E S

La justice italienne disculpe les ONG « d'aide aux migrant.es » de tout lien avec les passeurs libyens. Depuis 2017, l'extrême-Droite accusait des ONG de participer aux trafics d'êtres humains en Méditerranée. Un premier jugement lui donne tort ([Le Monde](#)).

Refonte du code des frontières Schengen ; 128 organisations de la société civile appellent les député.es européen.nes à la rejeter, car dangereuse pour les droits fondamentaux : [Gisti](#).

Vies perdues en mer : le silence de la Justice pour prix de l'impunité de l'armée ? À lire, le communiqué sur le site du [Gisti](#).

Au Mexique, des ONG dénoncent la violence de la politique migratoire. Un an après l'incendie d'un centre de détention qui a provoqué la mort de 40 personnes exilées, un rapport récent confirme la négligence des autorités dans cette tragédie que les ONG attribuent à une politique migratoire militarisée, mise en place à la demande de Washington ([Le Monde](#)).

Expulsion de personnes exilées du Royaume-Uni vers le Rwanda : «Les arrivées vont se poursuivre, avec ou sans cette loi» ([Libération 1](#) et [2 FranceTvInfo](#)).

I N F O S N A T I O N A L E S

« **La violence d'extrême-Droite gagne du terrain en France** ». La forme la plus courante, en France ou ailleurs, est raciste. Dans la plupart des autres cas, l'agresseur visait une personne qu'il considérait comme immigrée, en demande d'asile ou réfugiée ([Le Monde](#)).

Dans la Manche, des tentatives mortelles de traversée cette semaine : [La voix du Nord](#) ([Libération](#)).

Le Conseil d'Etat confirme qu'il appartient à la Ville de Ouistreham – et non aux associations – de pourvoir à l'entretien des équipements sanitaires installés sur le site : [La Cimade](#).

L'ancien directeur de Frontex, poursuivi pour complicité de crimes contre l'humanité et de torture : [Utopia56](#).

Le Conseil constitutionnel rejette une proposition de loi « visant à réformer l'accès aux prestations sociales des étrangers » : [Vie Publique](#).

I N F O S R É G I O N A L E S

« **Speak out** » (traduction : s'exprimer sur un sujet) de **Briançon** - initiative lancée par [Médecins du Monde](#) et [Tous Migrants](#) : à écouter sur [Facebook](#).

I N F O S M A R S E I L L E

Rapport sur les mises à l'abri associatives à Marseille en 2023. La [Fondation Abbé Pierre](#), le [Réseau Hospitalité](#), le [Réseau Santé Marseille Sud](#) et [JUST](#) ont rendu public leur rapport et alertent sur une situation très préoccupante : « En 2023, à Marseille, a minima 132 enfants, dont 39 âgés de moins de 3 ans, ont vécu dans la rue avant d'être hébergés par nos organisations, à défaut de réponse des pouvoirs publics. Et cela sans compter les enfants de familles sans abri ayant renoncé à faire toute demande auprès des institutions ou des acteurs associatifs, ainsi que celles qui ne nous ont pas été orientées. Au total, ce sont 283 personnes à la rue, isolées ou en famille, dont les droits fondamentaux n'ont pas été respectés, que nous avons pris en charge » : [le rapport complet](#). Une vidéo de 2mn30 l'accompagne et vise à sensibiliser et mobiliser sur ces sujets : [youtube.com/watch](#).

Nouveau locaux pour le Samu social municipal, à deux pas du métro Bougainville et de l'Unité d'Hébergement d'Urgence : <https://www.marseille.fr>.

VIE DU RÉSEAU HOSPITALITÉ

Pôle "accès aux droits" / Le saviez-vous ? L'affaire *Gallas* : le Réseau Hospitalité n'avait pas d'expérience en tant que partie civile dans le cadre d'une procédure pénale, mais ses statuts prévoient cette possibilité si l'objet de la procédure est lié à l'objet de l'association. Nous nous y sommes lancés dans une affaire concernant un marchand de sommeil, G. GALLAS, poursuivi par le parquet de Marseille, notamment pour le délit de soumission de personnes vulnérables à des conditions de logement indigne. Aucune victime ne s'était constituée partie civile. Le Réseau, représenté par Margot (salariée), a décidé de s'y investir avec pour objectif premier de retrouver les personnes concernées et de les accompagner, si elles le souhaitent, dans cette démarche. Le Réseau Hospitalité a participé au procès, en novembre, trois jours durant. La Ville de Marseille s'était également portée partie civile, ainsi que l'association *Un Centre Ville Pour Tous*. G. Gallas a été condamné, en première instance, à cinq ans de prison, dont un avec sursis, et à de lourdes sanctions financières. Il a fait appel à cette décision. La semaine prochaine l'ÉCH@vous parlera du Comité de veille DALO 13.

Une forte implication : le Réseau Hospitalité a participé pour une large part aux mises à l'abri associatives à Marseille en 2023. Voir ci-dessus un rapport et une vidéo à ce sujet, dans la rubrique « *Marseille* ».

Pôle « Hébergement solidaire ». Chaque semaine, l'ÉCH@ fait état des appels « hébergement » reçus. Ils varient en nombre, mais bien d'autres associations et collectifs de Marseille en reçoivent également chaque semaine. Ils sont très nombreux et les offres d'hébergement sont loin d'être à la hauteur des besoins. Si vous le pouvez et souhaitez, inscrivez-vous sur la liste des hébergeurs du Réseau Hospitalité ; vous recevrez les appels par mail et vous choisirez lorsque cela vous conviendra. Vous pouvez également vous inscrire en tant qu'accompagnant.e, par exemple pour guider une personne nouvellement arrivée à un rendez-vous en SPADA ou en Préfecture... Ecrivez-nous à contact@reseauhospitalite.org ; nous pourrons ensuite en parler ensemble.

Il est toujours temps d'adhérer ! 5 € pour soutenir les objectifs et les projets de l'association ! Rendez-vous sur le site *HelloAsso* (<https://www.helloasso.com/reseau-hospitalite>) ou envoyez un chèque, libellé au nom de « association Réseau Hospitalité » à Jean-Pierre Cavalié, 25 Bd Victor Roman, 13240 Septèmes les Vallons. Un grand merci pour votre soutien !

CULTURE

« **Le murmure de la mer** », bande dessinée d'Hippolyte. "Ce que je raconte dans la BD c'est aussi la situation globale en Europe dans la gestion des réfugiés.es." Montrer la réalité des sauvetages en mer, donner à voir la Méditerranée comme une fosse commune est, déjà, un acte fort. "Mettre des murs, ça rend juste les migrations dangereuses et mortelles" : [France3](#).

AGENDA

Vendredi, samedi, dimanche, 26-27-28 avril, premières rencontres de l'*Espace commun européen des Alternatives* à Marseille, Friche de la Belle de Mai : « *Démocratie, Solidarité, Droits pour toutes et tous - Un autre avenir est possible* » : [ECSA 1](#) et [2](#) ; [La Marseillaise](#) ; [programme](#).

Lundi 29 avril (comme tous les lundi), de 14h00 à 17h00, permanence du collectif des demandeurs.euses de papiers (CDP13), au 55 rue St Ferréol à Marseille.

Mercredi 1er mai, 17h00, permanence juridique pour les demandeurs d'asile, organisée par l'association des Usagers de la PADA de Marseille, au local de l'AUP, 62 bd du Jardin Zoologique, 13004.

Judi 2 mai, 12h30, cantine populaire *The Noble Kitchen* à *La Dar*, 127 rue d'Aubagne, 13006

Judi 2 mai, 17h00, permanence RUSF 13 (Réseau Université Sans Frontières), dans les locaux d'Info Jeunes, 96 La Canebière, 13001.

Mercredi 15 mai, de 14h30 à 17h, permanence RESF (accueil jeunes majeurs et familles sans papiers) à la MMDH (34 cours Julien 13006 Marseille).

Judi 16 mai, de 18h00 à 18h30 : Cercle de Silence à Marseille, angle Cours Saint Louis Canebière, 13001.

Mardi 28 mai et mercredi 29, festival du *Mouvement de la Paix de Marseille*, « en mai, les arts en paix » ; programme sur [Facebook](#).

Lundi 10 juin, journée d'échanges organisée par le *Mimed* (réseau « lieux et territoires des migrations en Méditerranée ») sur le thème « *Accueillir à Marseille et dans sa région : l'hospitalité en questions* » ([Mimed](#)).

Vendredi 28 juin, journée régionale FAS PACA Corse, sur le thème « l'emploi et le logement d'abord - Quel accompagnement ? » à la friche de la Belle de mai, 41 rue Jobin, 13003 Marseille : [Facebook](#).

LES APPELS « HÉBERGEMENT »

Au cours des derniers jours, du 20 au 26 avril, en ce qui concerne les demandes d'hébergement solidaire, l'association « Réseau Hospitalité » de Marseille a reçu deux appels concernant un jeune garçon et une maman avec ses 3 enfants. Et, comme chaque semaine, le Réseau s'occupe aussi, dans le cadre de sa mission *Droit et Accès aux Droits*, de demandes urgentes de mise à l'abri de personnes à la rue.